

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST. MAURICE.

A une exhibition d'animaux, produits d'agriculture et de manufactures domestiques, etc., tenue au village d'Yamachiche, le 10 du présent mois d'octobre, les prix ci-après mentionnés ont été accordés, savoir :

1ère Classe.—Animaux.

1 Pour le meilleur étalon au-dessus de 4 ans.
1er prix—Moïse Lami,
2e do—Charles Lami,
3e do—François Milot.

Pour le meilleur étalon de 3 à 4 ans

1er prix—Madore Gélinas,
2e do—Elic Dupont,
3e do—Hycinthe Milotte.

Pour le meilleur poulain entier de 2 à 3 ans.

1er prix—Joseph Carbonneau,
2e do—Godfroy Milot,
3e do—Olivier Lesieur.

Pour le meilleur poulain entier de 1 à 2 ans.

1er prix—Louis Lami,
2e do—Rémi Dussault,
3e do—Paul Bellemare,
4e do—Antoine Milot.

Pour la meilleure pouliche de 3 à 4 ans.

1er prix—Louis Lami,
2e do—Thomas Bourassa,
3e do—Olivier Lesieur,
4e do—Thomas Ricard.

Pour la meilleure pouliche de 2 à 3 ans.

1er prix—Thomas Meunier,
2e do—François Bellemare,
3e do—Onésime Lami.

Pour la meilleure pouliche de 1 à 2 ans.

1er prix—François Boisvert,
2e do—Zéphirin Bellemare,
3e do—Carolus Gélinas,
4e do—Adolphe Lacerte.

Pour la meilleure jument non nourrice.

1er prix—Thomas Bourassa,
2e do—Francis Lajoie,
3e do—Evariste Rivard,
4e do—Joseph Panneton.

Pour la meilleure jument avec son poulain du printemps.

1er prix—Joseph Lami,
2e do—Paul Milot,
3e do—Amable Gauthier,
4e do—Carolus Gélinas,
5e do—Thomas Meunier.

Pour le meilleur taureau de 2 à 3 ans.

1er prix—Godfroy Milot,
2e do—Louis Lami,
3e do—Younger Hooper,
4e do—Télesphore Caron,
5e do—Noël Dufresne.

Pour le meilleur taureau de 1 à 2 ans.

1er prix—Thomas Bourassa,
2e do—Olivier Lesieur,
3e do—Antoine Milot.

Pour la meilleure vache à lait.

1er prix—Francis Lajoie,
2e do—François Boisvert,
3e do—Hyppolite Marcotte,
4e do—Josephine Dupont,
5e do—Prosper Milot.

Pour la meilleure génisse de 2 à 3 ans.

1er prix—Josephine Dupont,
2e do—François Boisvert,
3e do—Rémi Dussault,
4e do—Joseph Lami.

Génisse de 1 à 2 ans.

1er prix—Josephine Dupont,
2e do—Francis Lajoie,
3e do—Hyppolite Marcotte,
4e do—Olivier Lesieur.

Vau mâle de l'année.

1er prix—Godfroy Milot,
2e do—Joseph Lami,
3e do—Louis Lami.

Bélier d'un an et au-dessus.

1er prix—Louis Lami,
2e do—Pierre Milot,
3e do—Hyppolite Marcotte,
4e do—Paul Milot.

Bélier de l'année.

1er prix—Télesphore Caron,
2e do—Antoine Lajoie,
3e do—Noël Dufresne,
4e do—Joseph Lami,
Brebis au-dessus d'un an.

1er prix—François Lajoie,
2e do—Joseph Lami,
3e do—Moïse Lami,
5e do—Télesphore Caron.

Verrat du printemps.

1er prix—Antoine Villemure,
2e do—Olivier Lesieur,
3e do—Thomas Meunier,
4e do—Edouard Girardin.

Fruite du printemps en état d'avoir des petits.

1er prix—Télesphore Caron,
2e do—Antoine Villemure,
3e do—Olivier Lesieur,
4e do—Charles Lajoie.
3 poules et le coq de l'année.

1er prix—Hercule Milot,
2e do—Younger Hooper,
3e do—Edouard Girardin,
3e do—Antoine Milot.

25 lbs. de sucre du pays.

1er prix—Adolphe Milot,
2e do—Noël Dufresne,
3e do—François Bellemare,
4e do—Antoine Lapointe.

12 lbs. de tubac canadien.

1er prix—Narcisse Gélinas,
2e do—Antoine Dédès Gélinas.

10 verges de toile du pays.

1er prix—François Grenier,
2e do—Antoine Lapointe.

10 verges de flanelle blanche, pure laine du pays.

1er prix—Joaquin Desautniers,
2e do—Louis Lami,
3e do—Antoine Villemure,
4e do—François Grenier.

10 verges d'étoffe foulée et rasée.

1er prix—David Ti del,
2e do—François Grenier.

10 verges d'étoffe foulée.

1er prix—Antoine Lapointe,
6 verges d'étoffe rayée ou croisée.

1er prix—Louis Lami,
2e do—Noël Dufresne,
3e do—Antoine Villemure,
4e do—François Grenier.

25 lbs. de beurre, tincte vidée.

1er prix—Zéphirin Bellemare,
2e do—Antoine Dédès Gélinas,
3e do—Thomas Ricard,
4e do—Moïse Lami.

Un bon article du *Journal de Québec* s'élève contre le déboisement de nos forêts, et il cite à son appui un article du *Post* de New-York inspiré par les feux du Wisconsin et autres états.

A Megog des commerçants ont acheté 20 tonneaux de beurre à 20 cents la livre pour le marché de Liverpool.

Nous apprenons avec plaisir que deux révérendes Sœurs de l'Hotel-Dieu de cette ville doivent bientôt partir pour aller fonder une mission à St. Venant de Hereford. Par la généreuse intervention du Rév. Messire Champron, un établissement est déjà fait et les moyens de subsistance assurés. Elles devront se charger des écoles du village. Nous souhaitons le plus grand succès à cette entreprise qui est appelée à jeter un grand éclat sur les cantons de l'Est et à donner un vigoureux élan à la colonisation. Ces deux braves dames sont sœur Sené et sœur Blanchard.

La construction des vaisseaux reprend avec une nouvelle vigueur au Nouveau-Brunswick. Les constructeurs du Québec, ont déjà mis plusieurs navires sur les chantiers; la plus grande difficulté sera, paraît-il, de trouver des ouvriers.—*Echo de Lévis.*

Trois personnes employées à relever les corps dans le cimetière de St. Romuald. Et chemin, ont trouvé dans une tombe la somme de \$120 en or. Ayant fait part de leur découverte à M. le curé Saxe, lui a pu constater que la tombe en question renfermait le corps d'un matelot enterré là il y a 19 ans. Cet argent devait se trouver dans une des poches de son habit. Les trois ouvriers ont partagé entre eux cette aubaine.

On lit dans un journal de London, [Ontario.] "L'accusation portée, il y a quelque temps, par Washington Babcock contre le vicaire-général Bruyère, de l'Eglise catholique romaine de London, d'avoir illégalement célébré un mariage sans licence et sans banc, est venue devant le magistrat de police vendredi matin. Le magistrat dit que, comme il ne s'agissait pas d'une question de fait mais d'une question de privilège, laquelle était actuellement devant la haute cour de Chancellerie, et ne se croyait pas justifiable d'écouter la plainte, et qu'en conséquence il la renvoyait."

Des négociations sérieuses sont entamées entre la Compagnie Forcitière de France, agissant par M. Vannier, et le gouvernement provinciale. La compagnie aurait soumis un projet fort avantageux qui s'rait discuté à la prochaine réunion du cabinet. *Evénement.*

Hubert Danville, qui vient d'être reconnu coupable de l'empoisonnement de sa femme avec intention de meurtre, à Rimouski, et condamné à mort, sera exécuté, le 4 décembre prochain à midi. La femme de Danville n'est pas morte, comme nous l'avons annoncé, l'autre jour, par erreur. *Journal de Québec.*

On nous assure, dit le *Constitutionnel*, que deux jours après son arrivée à Saint Stanislas, Gilbert Bordeaux était à labourer dans le champ. Au dire des médecins, cette homme là n'aurait pas dû songer à vivre plus que quelques heures après l'assassinat du 5 octobre. Il faut avouer que tous les médecins sont ébahis de voir ressusciter si promptement un homme que l'on croyait déjà en route pour l'autre monde. Est-il possible qu'il ait une balle dans la tête? Beaucoup de gens en sont arrivés à la conviction Bordeaux n'a jamais été atteint par la balle en question.

Voici un état comparatif des importations et des exportations et des droits perçus dans la Puisseance du Canada durant les années 1870 et 1871.

	1870	1871
Importations.....	74,814,339	95,857,405
Exportations.....	73,622,450	74,143,098
Droits perçus.....	2,401,451	11,364,291
Consommation.....	41,237,603	86,674,645

Comme on peut le voir, il y a une augmentation considérable en faveur de 1871.

—On dit qu'un chimiste est parvenu à obtenir une liqueur qu'il appelle *thistle whiskey*, avec le jus de la plante appelée chardon. Il espère par le même procédé obtenir une variété de vins légers.

MM. Pontbriand & Bellerose, 3 engins pour moulins et divers ouvrages commandés par la Cie. du chemin à lisses de Richelieu, Drummond et Arthabaska devront être construits.

La compagnie américaine qui vient de s'établir à Berthier dans le but d'y exploiter les avantages qu'offre le gros foin pour la confection du papier, ont donné à M. Pontbriand & Bellerose leurs ordres pour 3 machines propres à presser ce foin.

Cet établissement emploie habituellement 30 à 40 hommes qui gagnent de 80c. à \$2 par jour.

Dimanche, une centaine de piastres ont été recueillies dans une quête à l'église catholique de St. Albans pour les incendiés de Chicago.